

Voici les consignes à respecter lors de vos missions de travail en période d'épidémie au coronavirus :

1. Porter son masque pendant toute la durée de l'intervention
3. Se lever les mains à l'arrivée, à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique
4. Mettre les autres EPI (équipements de protection) nécessaires à son travail
6. Se tenir à distance de toute autre personne autant que possible (1 mètre minimum)
10. Faire signer le relevé d'heures avec un stylo appartenant au client et en évitant tout contact. Signer votre partie avec votre propre stylo
11. A la fin de l'intervention, jeter les équipements jetables (masque jetable...) dans un sac fermé puis dans une poubelle à l'extérieur
12. Se re-laver les mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique en fin d'intervention
13. Penser à désinfecter régulièrement son téléphone portable
14. Prévenir Ami Services en cas de symptômes du Covid-19

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**